

C. PCT 1344

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter à la vingt-cinquième session du Comité de coopération technique (CTC) du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, pendant la période du 1^{er} au 9 octobre 2012.

La réunion se tiendra pendant la cinquantième série de réunions des assemblées des États membres de l'OMPI et, selon la pratique, lors d'une interruption des travaux des assemblées.

./ Le projet d'ordre du jour est joint à la présente.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer, d'ici au 27 juillet 2012, les nom(s), qualité(s) et adresse(s) de courrier électronique des représentants qu'il aura désignés.



Le 22 juin 2012

Pièce jointe : document PCT/CTC/25/1

Traité de coopération en matière de brevets (PCT) Comité de coopération technique

**Vingt-cinquième session
Genève, 1^{er} – 9 octobre 2012**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

établi par le Bureau international

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Avis à donner à l'Assemblée de l'Union du PCT concernant des nominations des nouvelles administrations chargées de la recherche internationale et de l'examen préliminaire international selon le PCT
5. Adoption du rapport de la session
6. Clôture de la session

[Fin du document]